

DÉLIBÉRATION N°DL20250039 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)

Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)

Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

MAINTIEN OU NON DU 5ÈME ADJOINT DANS SES FONCTIONS, APRÈS RETRAIT DE SES DÉLÉGATIONS

M. Axel DUGUA expose ce qui suit :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et L2122-20,

Vu l'arrêté n°202301104 en date du 26 octobre 2023, consentant à M.Jean-Paul RIVAT une délégation de signature en matière de travaux dans les espaces publics et bâtiments communaux,

Vu l'arrêté n°20250179 en date du 8 mars 2025, portant retrait de délégation de signature à M.Jean-Paul RIVAT,

Considérant que, aux termes de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Il est demandé au Conseil Municipal, à la suite du retrait des délégations consenties à M.Jean-Paul RIVAT, adjoint au Maire, de se prononcer sur le maintien ou non de ses fonctions d'adjoint au Maire.

Le vote se fait au scrutin public sauf si, dans les conditions fixées par l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, un tiers des membres présents réclame un scrutin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 27 voix pour,

6 contre Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

6 abstentions M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

DÉCIDE :

- **de prendre acte** du retrait des délégations de l'adjoint au maire, M.Jean-Paul RIVAT,
- **de ne pas maintenir** M.Jean-Paul RIVAT dans ses fonctions d'adjoint au Maire.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne